



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 mai 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/05/2008

D - 20080230

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 19 mai Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*présent jusqu'à 17h10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Nicolas BRUGERE, Mme Sarah BROMBERG,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Musée
d'Aquitaine. Convention de partenariat entre la Ville de
Bordeaux/Musée d'Aquitaine et la Parc Naturel Régional des
Landes de Gascogne Ecomusée de Marqueze à Sabres.
Signature. Autorisation***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (Ecomusée de Marquèze) et la Mairie de Bordeaux (musée d'Aquitaine) ont prévu de réaliser ensemble une exposition de photographies consacrée à Emile Vignes.

Né à Castets en 1896, Il décide, après avoir été réformé lors de la guerre de 14, d'apprendre la photographie.

De 1927 à 1935, ses tirages photographiques sur des papiers de qualité sont primés dans toute l'Europe et aux Etats-Unis. Son nom devient une référence pour les éditeurs et les journalistes cherchant de nouvelles illustrations.

Après la deuxième guerre mondiale, Emile Vignes participe à de nombreux concours nationaux, puis il devient correspondant du journal Sud Ouest.

L'exposition sera tout d'abord présentée à l'Ecomusée de Marquèze, du 5 mai au 30 novembre 2008, puis au musée d'Aquitaine en 2009 ou 2010.

Une convention a été établie entre la Ville de Bordeaux et Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne afin de définir les droits et obligations de chaque partie.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 mai 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

**CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE
LA MAIRIE DE BORDEAUX (MUSEE D'AQUITAINE)
ET
LE PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
(L'ECOMUSEE DE LA GRANDE LANDE)**

ENTRE LES SOUSSIGNES

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du
reçue à la Préfecture de la Gironde le

D'une part,

Et,

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Maison du Parc, représenté par son
Président, Dominique COUTIERE – 33, route de Bayonne – 33830 Belin Beliet,

D'autre part,

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

PREAMBULE – Objectif commun

La Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (Ecomusée de la Grande Lande Marquèze) ont décidé de s'associer pour la réalisation d'une exposition de photographies consacrées à Emile Vignes (1896-1983). Cette manifestation sera présentée tout d'abord à l'Ecomusée de la Grande Lande à Sabres du 5 mai au 30 novembre 2008 puis au musée d'Aquitaine à l'automne 2009.

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions de partenariat entre la Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (Ecomusée de la Grande Lande).

Article 2 – Obligations du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne :

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne s'engage :
à prêter environ 250 images
à assurer le commissariat de l'exposition.

Article 3 – Obligations de la Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) :

La ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) s'engage :
- à prendre à sa charge les encadrements des photos.

Article 4 : Assurances

Lors de leur exposition au Musée d'Aquitaine, les œuvres seront assurées par la Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) « clou à clou » pour le montant des valeurs d'assurance indiqué par le musée prêteur.

Article 5 – Durée de la convention

La présente convention prendra effet à compter de sa signature et prendra fin après le démontage de l'exposition au musée d'Aquitaine et le retour des œuvres présentées.

Article 6 – Dénonciation de la convention

La présente convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des deux parties par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'autre contractant, en respectant un préavis de trois mois.

Article 7 – Compétence juridictionnelle

Les litiges relatifs à l'application de la présente convention seront soumis aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Article 8 – Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- Pour le Maire de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, Place Pey-Berland – 33077 Bordeaux
- Pour le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne – Maison du Parc – 33, route de Bayonne à 33830 Belin Beliet.

Fait à Bordeaux, le
en quatre exemplaires

Po/ la Ville de Bordeaux	Po/le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
L'Adjoint au Maire	Le Président,
Dominique DUCASSOU	Dominique COUTIERE